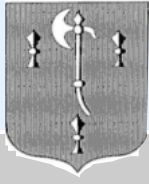


DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal .

N° 232 mai 2015

SOMMAIRE

Page 2: édito / un arbre pour la paix

Page 3: jardin pédagogique / carrefour citoyen du 1er mai

Page 4: conseil municipal

Page 5: travaux

Page 6: actualité du centre socioculturel

Page 11: assemblée générale des Jardins du Galeizon / environnement

Page 12: des informations

Page 13: actualité des écoles

Page 14: festival Y'a d'la voix / animations à la médiathèque

Page 15: informations sportives et associatives

Page 16: Agenda / Utile



Dossier

Maison des professionnels de santé

La demande de permis de construire est déposée, les recherches de financement sont en cours.

Pages 7 à 10



Editorial

Faire peur (avec le terrorisme), diviser (avec les immigrés), contraindre (avec le chômage et la précarité), tromper (avec l'arnaque de la dette par exemple), désarmer (avec la baisse du budget culturel ou l'information à sens unique des grands médias), éloigner (le pouvoir du citoyen avec la réforme des institutions en cours), dans les hautes sphères du pouvoir économique et politique on a mis en place un impressionnant arsenal d'actions pour le ver toute velléité au peuple d'exiger l'arrêt de cette politique désastreuse, au seul service des affairistes et des nantis.

Pourtant, à y regarder de plus près, de quoi peut-on se rendre compte ?

Que cette politique, menée par notre pays et par bien d'autres, au seul service de la finance, qui, au niveau mondial aussi a des effets dévastateurs (voir les milliers de réfugiés politiques, économiques, climatiques, qui fuient leur pays semaine après semaine et finissent souvent noyés dans la Méditerranée).

Que ce sont souvent ces mêmes pays, dont le nôtre, qui arment les dictatures qui financent le terrorisme (une des rares réussites de notre Président, triste réussite, n'est-elle pas d'avoir réussi à vendre des avions militaires Rafale aux dictatures du Golfe?).

Que le chômage (3,5 millions de chômeurs et 5 millions de demandeurs d'emploi en France, un record) est voulu, organisé, avec des délocalisations permises par la mondialisation ultra libérale, ceci pour faire pression sur les salaires et les conditions de travail.

Que la dette, française comme grecque, au nom de laquelle on nous impose l'austérité et la casse des services publics, n'est pour une bonne part que le résultat des énormes cadeaux fiscaux faits aux plus riches (qui sont autant de moyens en moins pour rembourser) et des intérêts prohibitifs versés aux créanciers (les grandes fortunes et les banques), qu'elle est donc en partie illégitime, voire illégale et même odieuse et qu'elle peut donc être en partie annulée sans problème.

Face à cela, la réforme territoriale en cours qui, avec la création des grandes métropoles et la volonté de liquider départements et communes, a pour but d'éloigner le plus possible les citoyens de leur lieu de pouvoir, cette réforme vise à désarmer les citoyens et à laisser le champ libre à la finance. La commune, lieu de proximité, de rencontre, de rapports humains, de solidarité, est la cellule de base de la démocratie. C'est à cette échelle que le citoyen peut le mieux échanger, débattre, s'organiser, s'impliquer, et du coup surmonter la peur, refuser la division, dépasser la contrainte, déjouer le mensonge et la désinformation et ainsi exiger d'autres choix.

On le voit, la défense de la commune n'est pas une histoire de boutique mais un enjeu de la plus haute importance, la défense de la démocratie, rien de moins!

Yannick Louche

Un olivier pour la paix : une journée de solidarité avec le peuple Palestinien

Dans le cadre de la Journée de la terre, journée en souvenir des morts palestiniens du 19 février 1976, tués par l'armée israélienne pour avoir refusé pacifiquement la confiscation de leurs terres, la Municipalité de Cendras, l'Association France Palestine Solidarité Alès-Cévennes, le Centre socioculturel Lucie Aubrac ainsi que des citoyens, ont planté un olivier en solidarité avec le peuple Palestinien.

Volontairement, il a été décidé de planter cet arbre face à la salle Nelson Mandela, symbole de la résistance contre l'apartheid et pour la réconciliation des peuples. Quel emplacement plus propice sur notre commune pour réaffirmer que nous sommes avant tout des citoyens du monde ?

Plus tard, en soirée, a eu lieu une projection-débat du film documentaire « Route 60 », en présence du réalisateur Alaa Askar. La route 60 est la route des colons, interdite aux Palestiniens, qui traverse la Cisjordanie et relie des colonies illégales entre elles. Un documentaire passionnant et terrible à la fois, qui montre l'oppression organisée par le gouvernement israélien et subie par les Palestiniens.



Premières plantations au jardin pédagogique

Situé entre la mairie et l'abbaye, cet ancien potager est l'objet de mise en place d'un jardin pédagogique à destination des enfants.

Après une première phase de travaux réalisés dans le cadre d'un chantier de formation sur la pierre sèche et parachevés par les services techniques municipaux (murs de terrasses, clôtures) et après l'achat du matériel de jardinage approprié, une première séance de plantation a été organisée avec un groupe d'enfants dans le cadre du TAP (temps d'activités périscolaire) animé par le centre socioculturel.

Sous les conseils et les explications pertinentes de deux spécialistes de botanique et de jardinage, Françoise Devèze (association Hélianthème) et Dominique Puechlong-Ruckly (Les jardins du Galeizon), les enfants ont passé l'après-midi à découvrir et à planter les premiers plants de ce jardin qui, à terme, devra être composé de plantes médicinales, tinctoriales, ornementales et légumières. Il sera géré, au fil du temps, par les enfants eux-mêmes. Ce projet, financé par la mairie, le conseil général et le Parc national des Cévennes, est conçu et animé par le syndicat du Galeizon, le centre socioculturel Lucie Aubrac, les Jardins du Galeizon et les services municipaux.



Cinquième rencontre du 1^{er} Mai du Carrefour citoyen à Cendras

Cette année, le Carrefour citoyen a choisi notre commune pour son initiative traditionnelle du 1^{er} mai. Le thème choisi était celui de la « précarité au travail ».

L'après-midi a démarré par un film de J.M Rodrigo intitulé « Vivre en décalé » : documentaire sur la flexibilité et l'instabilité dans le monde du travail qui retrace le quotidien d'une famille aux prises avec le casse-tête des horaires flexibles. S'en est suivi un débat très intéressant, avec la participation de J.M Lauze, Médecin du travail, et de syndicalistes.

En fin d'après-midi nous avons assisté à la projection du film populaire « Samba » d'Éric Tolédano et Olivier Nakache, avec Omar Sy et Charlotte Gainsbourg comme acteurs.

Un film plein d'humour et touchant, mais pas seulement ! Il pose également très bien les difficultés rencontrées par des travailleurs sans papiers au quotidien et notamment face au travail précaire.

La soirée s'est terminée de manière très conviviale avec une bonne paëlla et le groupe de musique Trio Mango



Conseil municipal, à la séance du 27 avril

Convention avec le Parc national des Cévennes

Le projet de convention d'application de la charte est approuvé à l'unanimité. Cette charte va régir le partenariat entre la commune et le PNC. Elle concerne la révision du document d'urbanisme, la réglementation de la publicité, la modernisation de l'éclairage public, la protection des grands rapaces, l'éducation à l'environnement pour les scolaires, la reconquête agricole, l'agriculture bio, les circuits courts, la transformation des produits agricoles, la pierre sèche, la restauration du patrimoine bâti, la valorisation du pin maritime notamment dans la construction de la maison des professionnels de santé.

Travaux de réparation de la voirie suite aux intempéries de l'automne 2014

Un projet de marché à procédure adaptée est adopté à l'unanimité. D'un montant de 196 580, 45 € HT, il vise à réaliser dans les meilleurs délais les travaux de réparation de la voirie (si possible avant septembre prochain) concernant les places Allende à l'Abbaye et Henri Rochette à La Blaquière, le ruisseau de Courbessas, les chemins de l'Olivier, du mas Récoules, de la Vigère, du Puech, de Vammalle, du Valat Pellet, du Bourguet, de Gaujouze, des Avignères, du 19 mars 1962, du Gardon et de l'impasse Saint-André. Ces travaux seront subventionnés à hauteur d'environ 40% au total par le département, la région et l'Etat ; on est loin des 100% obtenus après les inondations de 2002 !

Demande de prêts pour les travaux ci-contre

Il a été décidé à l'unanimité de contracter deux prêts auprès de la Caisse d'épargne, un prêt de 126 000 € sur 15 ans au taux bonifié de 1,80% correspondant à l'autofinancement ; un prêt relais sur deux ans de 124 000 € au taux de 1,10%, prêt correspondant au montant des subventions attendues et au montant de la TVA à avancer.

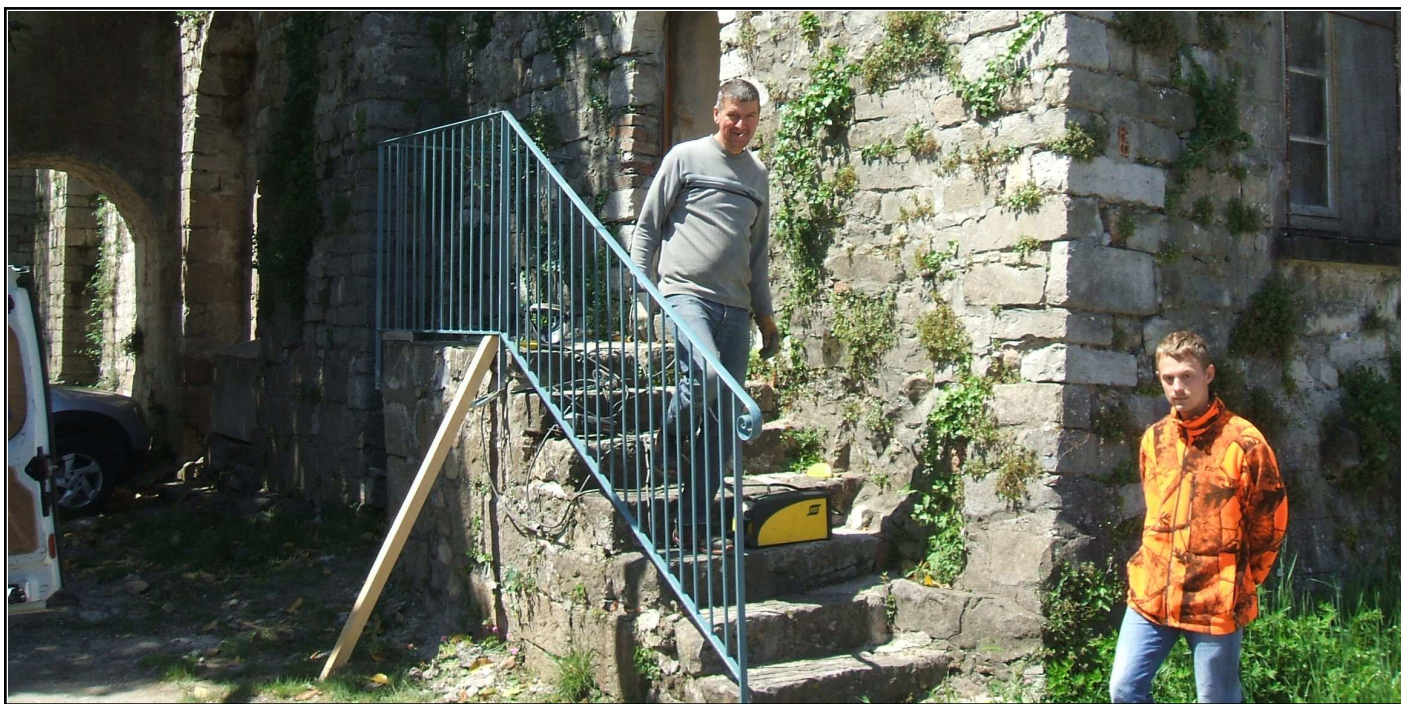


Renouvellement de carte d'identité ou de passeport : n'attendez pas l'été!

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou leur passeport

Si c'est votre cas, il est conseillé de vous y prendre dès maintenant afin de limiter les délais d'obtention.

Renseignements en mairie.



Ferromnerie

Les services techniques municipaux (notamment David Capelier le soudeur de l'équipe) ont réalisé et mis en place une nouvelle balustrade à l'escalier de la sacristie, à l'arrière de l'Abbaye.

De la même façon, David a fabriqué une balustrade du plus bel effet pour sécuriser le mur de soutènement nouvellement bâti par l'équipe technique, rue Malinowski.

Par ailleurs David a réalisé des barrières de ville qui vont prochainement être mises en place en bordure du trottoir (à réparer) reliant la place Allende à l'Euzière, ceci pour rendre libre et sécuriser le parcours emprunté notamment par les résidents de l'Euzière.



Travaux de voirie

Il aura fallu attendre 8 mois pour que soient notifiés les aides suite aux inondations du 2 septembre 2014. Désormais les travaux de réparation vont pouvoir être engagés sur toute une série de chemins communaux (lire page 4), avec l'objectif de les terminer avant les pluies d'automne.

Attention sens interdit

Pour des raisons évidentes de sécurité, un panneau « sens interdit sauf riverains » a été installé sur le chemin de Sallèles, ceci comme chaque année à même époque et ce jusqu'à la fin de l'été. Alors attention, stationnez au parking du pont des camiards.

Carnaval

Jeudi 9 avril, dans le cadre du temps d'activité périscolaire, le centre social a organisé un carnaval. Une centaine d'enfants déguisés ont défilé, accompagnant Monsieur Carnaval transporté sur une carriole tirée par un sympathique poney.

Cette année Monsieur Carnaval a été épargné, il n'a pas été brûlé, mais seulement condamné à un travail d'intérêt général: épouvantail dans le jardin pédagogique!



Message d'été de la directrice

*Chers enfants,
Vous aurez l'occasion de partir direction le centre équestre avec les petits (4/6 ans) pour découvrir la collectivité et le lien que nous pouvons créer avec les animaux...*

Direction Mialet pour les « un peu plus » grands (6/11 ans). Ah ! Les joies du camping et de la vie en groupe ; découvrir l'autre, accepter ses différences et surtout se découvrir soi-même. Notre petite troupe d'artiste va s'exprimer et se laisser aller à la créativité.

Tout ça dans un contexte de loisir et de détente car ne l'oublions pas : c'est les vacances. Alors profitons de cette période pour sa personnalité et partager ses savoirs. Nous vous attendons avec impatience pour créer de beaux souvenirs.

Attention pour les séjours les places sont limitées.

Pour les « encore plus » grands (12/15 ans) :

- Port Leucate (Aude) un séjour sportif en bord de mer pour les 11/15ans en partenariat avec l'U-FOLEP dans le cadre d'un échange avec des jeunes venant de toute la région. C'est du 6 au 11 juillet

Ici même à Cendras, un stage « A nos mangas ! » pour les ados, une semaine intensive de dessins et une perspective de publication !!! Pour les 3/11 ans, des sorties à la journée le lac des Camboux (canoë-escalade...), la mer, le zoo, rivière, la piscine le matin, une sortie parents-enfants au mas vieux (Beucaire) et encore plein d'autres activités à découvrir dans vos programmes d'été...

Et le tout avec de nouveaux tarifs très, très attractifs ! Venez vite vous renseigner au centre.

Assemblée générale

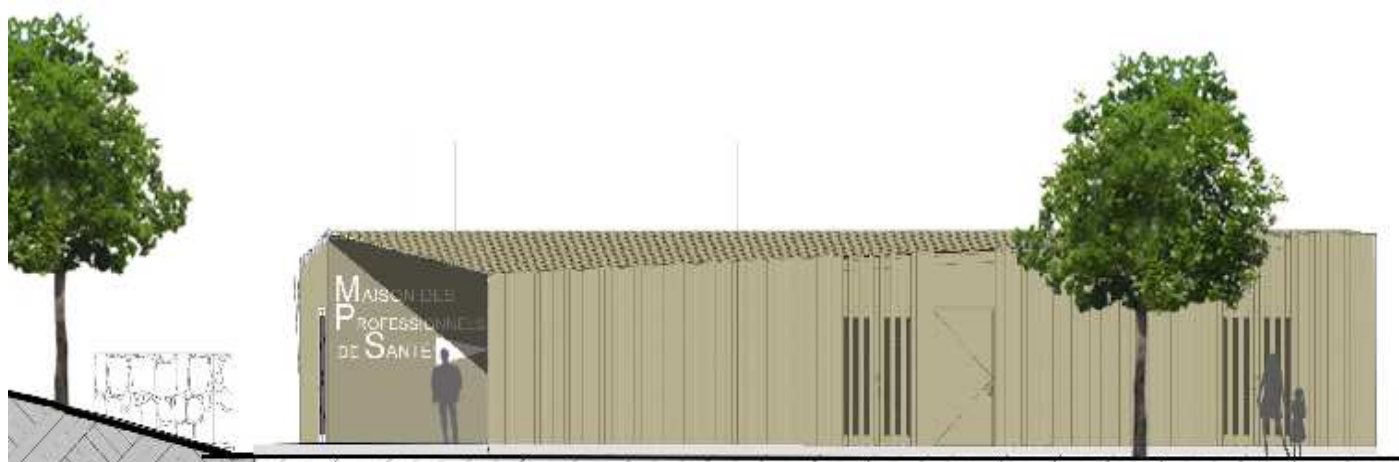
L'assemblée générale s'est tenue le 10 avril à l'espace Nelson Mandela. Elle a permis de faire le bilan 2014 et de tracer les perspectives notamment avec le nouveau projet social à écrire pour la période 2016 - 2019, ceci pendant qu'une animation était proposée aux enfants dans la salle à côté.

Ce fut l'occasion pour la présidente et la directrice d'évoquer les difficultés engendrées par la politique d'austérité et de saluer d'autant plus l'engagement des salariés et des bénévoles.

La soirée s'est poursuivie autour d'un excellent couscous cendrasien, aux sons des accords blues - jazz - folk - bluegrass du groupe Maison Dixon.

Violon dingue 2015

Violon dingue 2015 se déroulera les 11, 12 et 13 juin prochains. Le thème de cette édition est l'Espagne. Ateliers et animations aborderont donc les différentes facettes de ce pays : son histoire, sa littérature, sa cuisine, sa musique et sa danse (voir programme détaillé ci-joint). Réservez donc ces trois soirées, avec le traditionnel grand repas-concert, sur la place, le samedi 13 juin.



Façade Est



Façade Ouest

Maison des professionnels de santé

Le point sur l'avancée du dossier



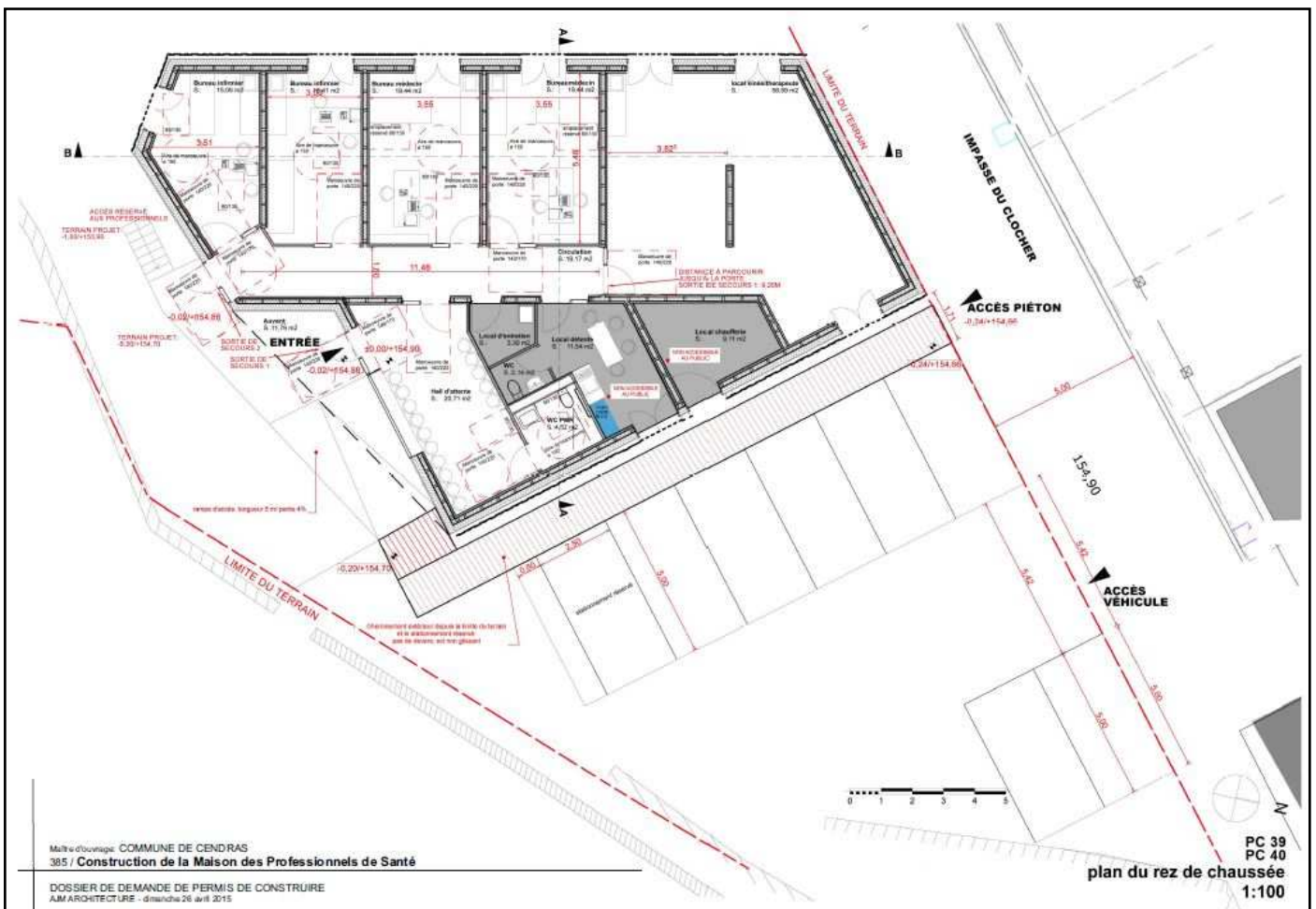
Maison des professionnels de santé : permis déposé !

Après un peu plus de trois mois de travail intense, six réunions du comité de pilotage, un mois de concertation de la population (boîtes à idées et réunion publique) et de nombreux échanges avec notre équipe de Maîtrise d'œuvre, le permis de la maison des professionnels de santé a été déposé.

Une première étape importante a ainsi été franchie : définir un bâtiment durable, fonctionnel et intégré au quartier de l'Abbaye. La tâche n'était pourtant pas simple au regard des nombreuses contraintes imposées par le site (taille du terrain, co-visibilité avec l'abbaye de Cendras, nature du sol, accès...) et des nombreuses exigences imposées par la municipalité (haute performance thermique, construction en bois local, fonctionnalité pour les professionnels de santé...). Nous tenons à remercier notre maître d'œuvre : le cabinet d'architectes AJM Architecture du Vigan et son équipe pour leur écoute, leur réactivité et leur adaptabilité et pour avoir tenu les délais !

Un bâtiment fonctionnel

L'implication et la présence des professionnels de santé tout au long de l'élaboration du projet ont permis de définir un bâtiment répondant précisément à leurs besoins, dont la surface est optimisée (limitation des espaces de circulation, espaces communs...). Il est composé d'un cabinet de kinésithérapeutes et ostéopathe de 60 m², de deux cabinets médicaux de 20 m², de deux cabinets d'infirmières (15 et 16,5 m², d'une salle d'attente commune de 21 m², d'un espace détente pour les professionnels de santé de 12 m², de sanitaires clients et professionnels, d'un local d'entretien et d'une chaufferie pour une surface totale de 200 m².



Les étapes à venir

À partir de ce permis et d'une estimation du coût de construction du bâtiment, la municipalité a entamé la recherche de financements auprès de la Région, de l'état et de l'agence de l'environnement et de la maîtrise des énergies. Nous espérons boucler son plan de financement à la fin de l'été et lancer le marché de la construction à l'automne.

Assemblée générale des Jardins du Galeizon

L'association Les Jardins du Galeizon qui a pour vocation l'insertion, tenait, ce mardi 12 mai, son assemblée générale dans les locaux du SMACV. Dans son rapport moral, Jean-Paul Sancy, le président, a rappelé les valeurs de l'association et nous a fait part des inquiétudes sur le devenir du chantier d'insertion qui emploie chaque année douze personnes bénéficiaires du RSA. En effet, la réforme de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), mise en place depuis juillet 2014, laisse entrevoir des baisses de financement qui pourraient rapidement mettre en



danger toutes les structures en charge de l'insertion. Face à ces menaces et pour renforcer leur autofinancement, Les Jardins du Galeizon ont depuis longtemps développé des partenariats avec les collectivités locales dont la mairie de Cendras. Les Jardins du Galeizon produisent d'ailleurs des plaquettes forestières pour la chaudière de la mairie de Cendras.

D'autres projets en cours de développement par la municipalité tels que l'exploitation du pin maritime comme bois de construction ou du robinier (faux acacia) comme bardage, pourraient accroître ce partenariat.

Les chantiers sont encadrés par Patrick Bastide et Vincent Roquier qui ont pu témoigner que plus le travail à mener sur le chantier est important, varié et professionnalisant, plus l'insertion dans le monde du travail s'en trouve facilitée.

Les Jardins du Galeizon, c'est aussi un rucher-école où l'on peut se former à l'apiculture et participer à la conduite d'un rucher collectif dans l'objectif de développer des ruchers amateurs dans la vallée.

C'est aussi un groupe de producteurs de semences, le groupe Toc&bons, qui organise chaque année depuis 2008 deux bourses d'échanges de semences et de plants dont la dernière a eu lieu le samedi 2 mai au jardin de « barrières tressées ». La prochaine bourse d'automne étant prévue pour le samedi 7 novembre.

Déchetterie mobile

Le 15 avril, sur le parking de La Blaquière, puis le 20 mai sur la place Allende, les services de la communauté de communes ont installé une déchetterie mobile afin d'inciter les habitants à venir déposer dans une benne les objets dont ils veulent se débarrasser (voire à en récupérer d'autres).

Cette opération ponctuelle a rencontré un certain succès, elle sera donc sans doute renouvelée.

Pour autant la déchetterie de l'Habitarelle reste accessible gratuitement aux habitants du pays grand-combien, du lundi au samedi.

Valorisez vos déchets verts

La préfecture rappelle que le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Elle préconise de les valoriser, soit par le compostage domestique, le broyage et le paillage, soit par le dépôt en déchetterie.

Semaine du développement durable

Dans le cadre de cette semaine, plusieurs activités sont organisées à Cendras avec la démarche Agenda 21 :

Lundi 1er juin à 14h, salle du syndicat du Galeizon à côté de la mairie, conférence « Miel de déconfiture » par Maurice Rouvière et le rucher école des Jardins du Galeizon.

Mardi 2 juin, journée rivière dans le Galeizon avec les écoles et le centre social (nettoyage, ateliers créatifs, pique-nique zéro déchets).

Mercredi 3 juin, préparation repas et goûter par les enfants du centre de loisir.

Jeudi 4 juin, « cantine sauvage », repas végétarien préparé par les enfants pour la cantine de Cendras.

Jeudi 4 juin à 20h30, salle du SMACVG, projection du documentaire *Semences gardiennes de la biodiversité*, animée par M. Outtier et les Jardins du Galeizon.



Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) : des travaux obligatoires en zone inondable

Le Plan de Prévention du Risque Inondation du Gardon d'Alès a été adopté le 9 novembre 2010 et concerne notre commune. Ce document précise les règles de constructibilité en fonction du risque d'inondation encouru sur les différentes parcelles. Il rend obligatoire la réalisation d'un diagnostic et des travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations pour certaines habitations. Les propriétaires ont un délai de 5 ans pour se mettre en conformité à compter de la date d'approbation du PPRI. A défaut, leur assureur peut refuser de les assurer ou modifier les conditions du contrat.

Le dispositif d'aides publiques ALABRI : une démarche d'appui gratuite aux propriétaires des bâtiments en zone inondable.

Le SMAGE des Gardons propose un dispositif d'aide qui permet aux propriétaires de disposer d'un diagnostic entièrement gratuit et d'être accompagnés dans la réalisation de leurs travaux, notamment, en facilitant l'obtention de subventions. Pour vous engager dans la démarche, il vous suffit de les contacter au 04 66 63 88 07.

Les demandes de financement: sur la base du diagnostic, le propriétaire contacte les entreprises de son choix (une liste est tenue à disposition) pour établir les devis relatifs aux travaux. L'équipe ALABRI intervient ensuite pour réaliser les dossiers de demande de financement et les transmettre à l'Etat et au Département du Gard.



Vide-grenier arrosé

Une nouvelle fois, hélas, le vide-grenier proposé chaque année par l'APE de Malataverne a été perturbé par la pluie. L'orage du matin n'a cependant pas découragé tout le monde et les meubles ont pu être en partie sauvés, la recette étant moindre que prévu malgré tout. C'est un peu frustrant pour les parents d'élèves qui se sont fortement investis comme d'habitude, mais le 8 mai 2016 il fera beau, c'est sûr !

Prévention des chutes à domicile

Des ateliers conviviaux seront organisés par les infirmières libérales de la commune les mardis 2 et 16 juin prochain, de 10 à 12 heures, afin de permettre aux personnes de plus de 65 ans de mesurer leurs risques de chutes. Pour tous renseignements appeler Florence Jakovenko au 06 63 18 67 45 (nombre de personnes limité)

Artisans

- Richard Fietkau vous propose tous travaux de peintures, papiers-peints, décoration, stuc-kés, chaux, marbrés, béton ciré, parquet flottant, linoléum.

04 66 85 53 91/06 22 06 20 05
ou richard-fietkau@orange.fr

- Pour tous vos travaux de construction ou de rénovation, Ad Rebollo Construction est à votre service à La Baume. Ce professionnel de la maçonnerie et du gros œuvre dans le bâtiment est à votre disposition toute la semaine du lundi au samedi de 9h à 19h.

[04 66 30 00 31](tel:0466300031)

<http://www.lescledumidi.com>

Une nouvelle coiffeuse

L'atelier Lou vous propose un service de coiffure pour homme, femme et enfant, 12 chemin du 8 mai 1945 à Cendras. Sur rendez-vous au 06 11 86 33 26.

Offre découverte à ABI coiffure

ABI coiffure propose des « prix anti crise dans une atmosphère décontractée, professionnelle et sans superflus » et offre jusqu'au 31 juillet aux nouvelles clientes une réduction de 10% sur la prestation coiffure de leur choix. Rens et rdv au 04 66 3 73 56 ou 06 17 62 41 81.

Les écoliers dans les pas de Stevenson

Le dispositif « Dans les pas de Stevenson » proposé par la MNE-RENE 30 est un programme pédagogique d'éducation au territoire des Cévennes gardoises. C'est pourquoi il est proposé aux écoles du Gard situées dans les communes du Parc National des Cévennes pour être en adéquation avec les objectifs de découverte du territoire de vie de l'enfant.

Ce projet éducatif est mené en partenariat avec les différents acteurs du territoire, permettant ainsi l'implication de l'ensemble des savoir-faire et compétences. Les animations se déclinent de façon transversale à travers diverses thématiques pouvant être abordées et s'intègrent dans les programmes scolaires.

La finalité de ce projet est d'éduquer à l'environnement du territoire de vie de l'élève pour le connaître, le préserver et comprendre ses enjeux.

Le fil conducteur est le chemin de Stevenson à travers les Cévennes. L'objectif de ce projet est d'aborder les différents aspects du territoire rencontrés par ce voyageur : les paysages, la flore, la faune, l'histoire et la vie des gens d'hier et d'aujourd'hui ainsi que la richesse du patrimoine du Parc National des Cévennes.

Il s'adresse aux élèves de CE2, CM1 et CM2 des établissements scolaires situés sur le territoire gardois du Parc National des Cévennes. Il se déroule en 5 demi-journées minimum d'animation s'inscrivant dans le cadre des programmes scolaires et les projets de classe.

Privilégiant la pédagogie de projet, nous identifierons le nombre de séances nécessaires au déroulement de l'action en collaboration avec l'enseignant. Il est mené par des éducateurs à l'environnement professionnels, membres de la MNE-RENE30. Les élèves de la classe de CM2 ont pu bénéficier de cette intervention dans le cadre du projet d'école qui est mené maintenant depuis plusieurs années dans l'école. Isabel Demolder intervenante à la MNE a mené ce projet avec notre classe. Elle a permis aux élèves de découvrir qui est Robert Stevenson, son histoire, son voyage et mieux connaître les Cévennes et le territoire qui nous entoure.

Un technicien du Parc National est venu en classe expliquer aux élèves sa mission dans le Parc.

Pour finaliser notre projet nous avons passé une nuit au gîte de la Baume avec un repas du soir préparé par les parents d'élèves ainsi que le petit déjeuner (confiture bio), puis nous avons randonnée autour de Cendras à la découverte de la flore.

L'APE a financé entièrement ce projet.

Olivier Bireaud (animateur au centre social) nous a accompagné lors de la randonnée.

Les élèves ont préparé tout au long des interventions un carnet de voyage à la manière de Stevenson.

Françoise Barrière Marlyn De Parseval



Fêtes des écoles

La kermesse de l'école maternelle aura lieu le mardi 23 juin.

Les fêtes des écoles primaires Joliot Curie et Malataverne se dérouleront le vendredi 29 mai.

Inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée 2015-2016 se font au secrétariat de mairie et concernent les enfants dès l'âge de 2 ans. Prière de s'inscrire au plus tôt.

Les inscriptions pour l'école maternelle et primaire se prennent en mairie. Vous devez donc vous présenter auprès des services administratifs avec les documents suivants : votre livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Inscriptions au CP: vous devez vous présenter auprès de la Directrice de l'école Primaire Abbaye tous les vendredis jusqu'au 19 juin inclus (veuillez apporter le livret de famille).

« Y'a d'la voix » revient le 20 juin

Quatorze éditions et pas une ride pour Y a d'la voix, qui continue à évoluer et se renouveler sans jamais abandonner son objectif initial : faire partager la polyphonie vocale sous toutes ses formes !

Pour la seconde année à Cendras, nous reprenons la trame de l'an dernier en remontant d'un cran la qualité de la programmation, et en investissant l'espace Nelson Mandela en plus de l'église le 20 juin prochain avec :

- un atelier-découverte le matin avec un spécialiste de la technique d'improvisation vocale "Sound painting"
- en début d'après-midi un atelier de chant ouvert à tous pour monter ensemble une polyphonie simple
- une rencontre de chorales avec trois très bonnes chorales de la région, parmi lesquelles nous retrouverons



avec plaisir Terra Memoria qui compte ou a compté dans ses membres de nombreux Cendrasiens, et qui constitue la cheville ouvrière de cette journée. - deux spectacles en fin d'après-midi et en soirée, avec une pause repas pendant laquelle tout le monde pourra venir chanter - et manger!! - sur l'accordéon de Fleur de la Rue.

En ces temps de crise Y a d'la voix persiste dans son ambition de rendre accessible à tous la polyphonie vocale - grâce notamment à l'aide de la mairie de Cendras - tous les concerts et spectacles sont donc en participation libre (seul l'atelier du matin est au tarif modique de 5€)... mais si vous le pouvez, n'oubliez pas de donner, c'est essentiel pour que le festival continue à vivre !

Toute l'équipe de l'Art Scène vous souhaite de très beaux moments en musique dans ce quatorzième Y a d'la voix !

Renseignements : Association L'Art Scène - 58 rue de la Croix - 30460 Lasalle - info@l-art-scene.org - www.l-art-scene.org

Spectacle jeune public à la médiathèque

Le 9 avril dernier, à 10h30, la médiathèque a accueilli un spectacle musical de la Maïrol Compagnie destiné au jeune public. Le groupe des bébés-lecteurs et les enfants de la petite section de l'école maternelle ont assisté à une représentation de : Jardinage tendre.

Les jeunes spectateurs, très attentifs et enthousiastes, ont découvert un étonnant jardin « où l'on jardine ensemble en jouant », peuplé de « petites bêtes avec de petites pattes, de petites ailes, où ça grouille et où ça fourmille et prolifère ».

La médiathèque Germinal de La Grand'Combe accueillera du 25 mai au 28 juin une exposition de macrophotographies d'insectes, photographiés par l'artiste Maïa Thibault.



Horaires d'ouverture de la médiathèque de Cendras :
Mardi 10h-12h et 16h-18h / Mercredi 14h-18h / Vendredi 16h30-18h / Samedi 9h-12h. Information réseau des médiathèques :

Stage au club de judo

Ce sont quelque 22 judokas qui ont été accueillis durant ces 5 jours de stage organisé pendant les vacances de printemps. Un stage dans l'ensemble très positif qui a permis d'aborder diverses techniques de judo et de jiu jitsu : les techniques de judo debout et au sol, la self-defense, le jiu-jitsu, l'étude et la pratique des bases du yoga, respiration, relaxation, étude et pratique des techniques de base du karaté, diverses formes d'échauffements, éducatif de base (uchi-komi), techtonic, latino, step sont venus compléter le programme de ce stage. Une séance le samedi matin consacrée à l'étude, à la démonstration et à l'initiation de l'aikido par 5 ceintures noires de l'aikido-club de Saint-Privat des vieux à qui le club tient à adresser un grand merci pour leur disponibilité et leur gentillesse très appréciées par les enfants présents au stage. Les personnes intéressées par le judo peuvent venir se rendre compte sur place au dojo (groupe scolaire de l'abbaye) le jeudi à partir de 17h. Une séance d'essai est offerte par le club. Tél: [0466607381](tel:0466607381).ou [0960440055](tel:0960440055).portable:[0610957458](tel:0610957458).

Le club est affilié à la fédération française de judo, le professeur est diplômé d'état.



Meubles en carton

Samedi 18 et dimanche 19 juin, stage de fabrication de meubles en carton à Malataverne avec Cyrille.M Créations, organisé par l'association Galei'jades.

Rens: 06 99 16 87 31

Ou cyrillecreations@gmail.com

Concours de pétanque

Samedi 25 juillet, sur la place Jan Castagno à Malataverne, les Z'amis de Malataverne organisent un concours de pétanque à partir de 16 heures en doublettes montées (50 euros plus les mises). A 20h30, repas (15 euros) sur réservation au 06 26 04 54 16. Menu complet autour d'une paëlla. A 22h30, bal disco. Une restauration rapide est également possible (sandwichs, saucisses, merguez, frites...)

Piscine

La piscine ouvrira le mercredi 1^{er} juillet. Fermée le lundi, elle fonctionnera du mardi au dimanche de 13h30 à 18h30. Ticket d'entrée : 1,50 euros, possibilité de carte de 10 entrées à 10 euros (bons CAF acceptés pour payer la carte). Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés par une personne majeure.

Aquagym

Des cours d'aquagym sont donnés à la piscine de La Grand-Combe à compter du 23 juin, en journée et en soirée. Des bulletins d'inscription sont disponibles au secrétariat de mairie à Cendras.

Ecole de natation

De même des cours de natation seront proposés à partir de l'âge de 4 ans. Pour l'inscription à ces cours, là aussi les bulletins sont disponibles en mairie.

Le Comité Régional d'Equitation LR et
le Centre Equestre du Galeizon

Dimanche
7 juin 2015
à Cendras

CHAMPIONNAT REGIONAL LR TC
DE CONCOURS COMPLET D'EQUITATION

Entrée
libre

Buvette
Restauration

Renseignements : 04 66 78 77 98
ce-galeizon@wanadoo.fr
centre-equestre-du-galeizon@ffe.com

Vendredi 29 mai, kermesse de l'école maternelle.

Vendredi 29 mai, trail nocturne en duo.

Lundi 1^{er} juin, salle du SMACVG, à 14h3, conférence « miel et déconfiture ».

Jeudi 4 juin, sortie des aînés avec le CCAS.

Jeudi 4 juin, à 20h30, salle du SMACVG, documentaire « semences et biodiversité ».

Samedi 6 juin, lancement du tournoi adultes de tennis.

6 et 7 juin, tournoi de foot enfants.

6 et 7 juin, championnat au centre équestre.

11, 12, 13 juin, violon dingue.

Mardi 16 juin, place Allende, fête de la musique.

Samedi 20 juin, abbaye, festival de chant choral « Y'a d'la voix ».

Vendredi 26 juin, fête de l'école primaire.

Vendredi 26 juin, fête de l'école de Malataverne.

Samedi 27 juin, fête du centre équestre.

Lundi 13 juillet, 20h30, place Allende, bal et feux d'artifice.

Vendredi 17 juillet, Rambal à Malataverne.

Mardi 21 juillet, ciné sous les étoiles.

Samedi 25 juillet, concours de boules et paëlla des Z'amis de Malataverne

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante:
mairiedecendras@gmail.com

Divers-Cité
Bulletin d'informations municipales de la commune de Cendras.
Rédacteur en chef :
Yannick Louche
Conseil de rédaction :
Yannick Louche, le bureau municipal, Isabelle Jouve.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 1er juillet, elles paraîtront dans le prochain numéro.

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr .

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

SMACVG (SIVU du Galeizon). Mairie de Cendras.

Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91.

Mail: galeizon@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays Grand'Combien :

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe.

Tél: 04 66 34 10 96. Fax: 04 66 34 61 13.

Mail: paysgrandcombien@yahoo.fr

Résidence l'Euzière : Rue Youri Gagarine. Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combienne des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants (Com. de Communes) : Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : (L'Habitarelle – Les Salles du Gardon)

Gratuite pour les habitants du Pays Grand-Combien

Tél: 04 66 54 86 02 ; du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h – samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

E.D.F.-G.D.F. En cas de panne, tél : 0810 030 810.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ; horaires : 9 à 12 heures et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93. ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Gendarmerie (St Martin de V.). Tél: 04 66 86 00 69.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41.

Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmière. Moisset Catherine, tél: 04 66 30 28 46.

Kinésithérapeutes: Roussel Florence et Perricaudet Estelle.

Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacies : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87.

Pharmacie des mines, tél: 04 66 30 30 27.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecins:

- Dr Moussant. Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

- Dr Muriel Espaze. Cendras: 04 66 30 30 27.

Alès: 04 66 56 24 90

Sans rdv le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h30.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.